

Mont de Marsan le 13 mars 2020

La Chef d'établissement  
du lycée Charles Despiau

A

Mesdames et Messieurs les parents  
d'élèves

LYCEE  
CHARLES DESPIAU

La Provisseure  
Marie-Paule BOURDET

Téléphone  
05 58 05 82 82  
Télécopie  
05.58.05.82.83

Mél.  
[ce.0400018c@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0400018c@ac-bordeaux.fr)

637 avenue du Houga  
BP 30273  
40005 MONT DE  
MARSAN

**OBJET : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.**

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

- Accès aux Environnements Numériques de Travail « Pronote » et « Lycée Connecté »,
- Utilisation de la plateforme du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) « Ma classe à la maison » : <https://lycee.cned.fr>

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs. Vous pourrez les récupérer de la manière suivante :

- Appel au lycée pour sollicitation d'une édition papier des documents,
- Prise de rendez-vous pour récupération des documents à l'accueil de l'établissement.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter **Monsieur Florent HUSTAIX** au numéro de téléphone 05.58.05.82.92 ou sur adresse mail : [florent.hustaix@ac-bordeaux.fr](mailto:florent.hustaix@ac-bordeaux.fr)

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

La Provisseure



M-P BOURDET